



COMPTE RENDU CTL du 12 juin 2018

L'ordre du jour était le suivant

- 1) Approbation du PV CTL du 29 janvier 2018
- 2) Présentation des opérations de restructuration du réseau 2019
- 3) Travaux immobiliers à la Cité administrative
- 4) Déménagement de la Trésorerie d'Agent Hospitaliers
- 5) Gestion de la Cité Administrative d'Agen
- 6) Convention entre le SIE d'Agen et le SPFE
- 7) Présentation PAP et DUERP
- 8) Tableau de bord de veille sociale

A noter qu'une nouvelle fois, une réunion d'un organisme représentatif s'est tenue en l'absence du directeur départemental. Il est regrettable de constater que ce problème est récurrent. La présidence a donc été assurée par Mme PERINETTI.

En début de séance, la CGT a lu une déclaration liminaire, consultable en ligne :

<http://www.dgfip.cgt.fr/47/spip.php?article466>

* * * * *

En réponse à notre déclaration liminaire, la Direction précise que l'étude des charges n'a pas été effectuée. Elle a choisi délibérément cette solution car il faut faire de la prospective et non se tourner vers le passé, L'idée est de faire une étude globale en fin d'année.

Pour la CGT, cela démontre une précipitation dans le démantèlement du service public. **La (dé)marche forcée est irresponsable et les organisations syndicales dénoncent l'absence de visibilité à court terme.**

Après approbation du PV du CTL du 29 janvier, les points à l'ordre du jour sont abordés

Présentation des opérations de restructuration du réseau 2019

Au 1^{er} janvier 2019, les trésoreries mixtes vont perdre le recouvrement de l'impôt, qui sera transféré dans chaque SIP territorialement compétent :

- de Casteljaloux vers le SIP de Tonneins
- de Nérac vers le SIP de Agen
- e Monflanquin et Fumel vers le SIP de Villeneuve-sur-Lot
- de Miramont vers le SIP de Marmande

Cela se traduit par l'augmentation du nombre d'articles restes à recouvrer : 25,42 % (pour le SIP Marmande), 54,21 % (pour le SIP Villeneuve), 20,06 % (pour le SIP Agen), 30,53 % (pour le SIP Tonneins).

La Direction annonce qu'une cellule dédiée, aux Jacobins, travaillera à l'automne à l'apurement le plus complet possible des fichiers.

Madame Perinetti explique que selon le TAGERFIP de 2017 (celui pour 2018 n'étant pas fait à ce jour...), la perte du recouvrement dans les trésoreries mixtes correspondrait à l'équivalent d'une personne dans chaque poste comptable. Or, un transfert automatique de poste ne semblant pas être

une solution satisfaisante, l'étude de charges et le transfert éventuel d'emplois sera étudié à l'automne 2018.

A court terme, le transfert du recouvrement s'annonce donc sans transfert de personnel ! Et d'ailleurs, quel personnel si ce n'est des chaises vides ?

La CGT craint que cette situation ne vienne une fois de plus fragiliser les postes comptables ruraux. Au contraire, la Direction affirme que ce transfert du recouvrement vise à renforcer ces postes, en les concentrant sur leur métier SPL. Faudrait il en plus dire merci ?

La CGT insiste sur la particularité de la période du 1^{er} trimestre 2019, avec la mise en place du PAS qui générera un volume d'accueil que personne ne peut évaluer à ce stade. De plus, cette restructuration est faite sans connaître les futures suppressions d'emplois.

La direction confirme par ailleurs la fermeture de la Trésorerie OPH au 1^{er} Janvier 2019 suite au passage au privé de la comptabilité Habitalys. Les garanties en terme d'affectation ont été présentées aux 3 agents concernés par cette fermeture.

VOTE de l' ASR : Contre à l'unanimité des syndicats. Par conséquent, un nouveau CTL doit être fixé au 22 Juin 2018. La CGT n'entend pas siéger à cette nouvelle convocation, l'essentiel des positions ayant déjà été exprimées.

Travaux immobiliers à la Cité Administrative d'Agen

Le calendrier des travaux est respecté, avec une date de fin au le 15 juillet. L'aménagement des bureaux se fait selon le souhait des agents de la trésorerie d'Agen Hospitaliers.

La CGT regrette que les agents concernés n'aient pas été suffisamment informés de l'avancement des travaux. La Direction s'étonne de cette observation, affirmant que l'encadrement de la TPH, comme les agents, ont été associés tout au long des travaux.

La CGT s'interroge sur le respect du budget.

La Direction répond que le budget initial (58 000 €) a été dépassé (82 000 €) du fait de travaux supplémentaires à la demande de la chef de poste du SIP d'Agen (Recouvrement Amiable qui monte au 1^{er} Etage avec le Recouvrement Forcé).

Pour l'aménagement de l'accueil, le dossier vient d'être déposé au maître d'oeuvre. Les travaux doivent se faire par tranches à partir du 1^{er} trimestre 2019. Les locaux resteront donc ouverts au public pendant les travaux ! (sauf avis contraire du maître d'oeuvre)

Déménagement de la trésorerie d'Agen Ets Hospitaliers

Une entreprise interviendra. La date se situe entre le 15/9 (demande des agents) et le 15/12 (fin du bail).

La Direction nous apprend alors que le propriétaire des locaux de l'Avenue Jean Bru a l'intention de ne pas prolonger le bail de la Trésorerie Municipale d'Agen au 30/6/19. Affaire à suivre...

Une solution, au moins temporaire, devra être trouvée dans les prochains mois.

Gestion de la Cité administrative d'Agen

La CGT présente les défauts de fonctionnement, déjà évoqués précédemment. La Direction reconnaît la lenteur d'ouverture et de fermeture du portail arrière, et les désagréments pour les agents. Des portails automatiques seront mis en place à chaque entrée. Pour le moment, les devis sont en cours, et aucune date ne peut être annoncée.

Un service d'interphone sera installé (notamment pour les Services sociaux et le médecin de prévention). La Direction s'engage également à rétablir l'accès à l'ensemble des représentants syndicaux.

La CGT s'interroge sur les possibilités d'accès des véhicules de secours en cas de fermeture de la grille et d'absence à la loge.

La Direction répond qu'un badge sera disponible à l'accueil et que l'ensemble des chefs de service connaîtrons le mode opératoire pour ouvrir la grille.

Encore faut il que l'accueil soit ouvert et/ou que l'ensemble des chefs de Service ne soient pas en réunion des RUO à la Direction !

La CGT s'étonne également que l'accès aux bâtiments de la Cité ait récemment été supprimé aux agents des Jacobins pour des "raisons de sécurité". S'il est vrai que cet accès n'était pas justifié d'un point de vue strictement professionnel, cela permettait une certaine souplesse, notamment pour le partage ponctuel de moment de convivialité et la cohésion entre agents des différents services.

La Direction s'étonne de cette demande. Pourquoi ne pas ouvrir l'accès aux agents de Marmande ou Villeneuve dans ce cas ? Elle reconnaît tout de même que la sécurité n'était pas en cause lors de la présence ponctuelle d'agents des Jacobins dans les locaux.

A l'avenir, les agents des jacobins souhaitant accéder aux locaux devront se présenter à l'accueil (quand il sera ouvert !).

Sur la question du parking, les syndicats s'inquiètent de l'avenir pour les agents des Jacobins, et demandent qu'une solution soit envisagée, que ce soit à la Cité ou ailleurs.

A ce stade, contrairement à la demande de la CGT, la Direction ne juge pas utile la parution d'une note de service sur le sujet, et estime que les différents mails transmis sont suffisamment clairs.

Convention entre le SIE d'Agen et le SPFE

Il s'agit de la mise à la disposition ponctuelle d'un agent du SPF-E (2 jours par semestre). Les travaux à mener concernent uniquement les dossiers de paiements différés et différés/fractionnés créés par le SIE antérieurement à la création du SPF-E le 01/09/2017.

La CGT souligne que cette convention ne fait qu'entériner un état de fait, ce que confirme la Direction.

Présentation PAP et DUERP (actualisés)

La CGT insiste pour que les chefs de service restent concernés et mobilisés pour le recensement des risques. Des problèmes récurrents ne sont parfois pas réglés et les agents finissent par ne plus les signaler systématiquement.

Les descriptions des situations doivent être précises.

Tableau de bord de veille sociale

Le document n'a pu être fourni avant le début de la réunion. L'examen est repoussé à la prochaine convocation. Néanmoins, le sujet avait déjà été débattu et amendé au précédent CTL

Questions diverses

A la demande de la CGT, la Direction confirme que la convention avec les huissiers privés ne sera pas prolongée en 2019, suite à l'arrivée d'un agent par mutation. Il sera formé à l'automne, et sera donc autonome à compter du 1er janvier 2019.

La CGT demande si des formations sur le PAS sont prévues pour les agents des services de contrôle et du SIE.

La Direction répond que cela se fera à l'automne, selon des modalités restant à définir.

La CGT s'inquiète des difficultés liées au déploiement de SIRHIUS en remplacement d'AGORA, notamment la lenteur pour badger dans les petites structures. La Direction va procéder à une étude du sujet,

S'agissant de la VMC défectueuse aux Jacobins, les devis ont été reçus mais pas d'argent pour l'instant au budget. Tant pis pour les odeurs !

Enfin, sur les volets cassés et le problème de fermeture de fenêtres Villeneuve sur Lot, le sujet reste en suspens, en l'absence de crédits à ce jour.

Les représentants CGT

Patrice MARTIN
SIP AGEN

Olivier GUILLEMIN
Direction

Pierre Molinier
SIE Agen

Françoise REJOL
PCRP

Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date: Signature,

A renvoyer à : Patrice MARTIN / SIP AGEN Cité Administrative

OU Case CGT DDFIP Jacobins